Turin le 19 mars 1966

Chers Confrères et Fils,

I. LA NOUVELLE SERIE DES ACTES DU CONSEIL SUPERIEUR.

Avec ce numéro commence la nouvelle série des Actess dits du Conseil Supérieurs, selon les règles formulées en son temps par le Chapitre Général à Rome. Vous y trouverez une relation sur l'activité du Conseil Supérieurs durant les premiers mois de cette année. Il sera certainement agréable à tous les confrères de connaître le initiatives prises par les Supérieurs ainsi que les problèmes qui les préoccupent dans le gouvernement de la Congrégation. Ce sera par ailleurs un excellent trait d'union entre le Centre de la Congrégation et les diverses régions où travaillent ses membres. Je souhaite de tout coeur que cette innovation soit pour le plus grand bien de tous. Qu'elle serve en particulier à faire de notre chère Congrégation une grande famille, afin que, bien qu'ayant planté ses tentes sous les latitudes les plus diverses, elle vive et travaille dans la plus parfaite union.

Je suis certain que le Provinciaux et les Directeurs, conscients du rôle important que jouent les «Actes du Conseil Supérieur» dans la Congrégation auront à coeur de les faire lire, et cela de la manière la plus opportune et la plus efficace, afin que tous les Confrères en aient vraiment connaissance.

2. RECONFORTANTE UNION DES COEURS.

Je suis encore sous l'agréable impression des nombreuses lettres reçues ces dernières semaines. Elles provenaient de tous les continents et m'étaient adressées par de nombreux confrères. Motifs de cette imposante correspondance? La célébration de la «Journée de la Fidélité», les premières récollections d'une jour née, les solennelles célébrations du 150e anniversaire de la naissance de notre Père, Don Bosco, la clôture des Conférences Provinciales qui ont eu lieu sur tous les Continents et sous la présidence des Supérieurs responsables, enfin la récente arrivée des «Actes du Chapitre Général» en langue italienne, en attendant les diverses traductions que nous préparons.

Provinciaux, Directeurs et nombre de Confrères, ont voulu m'exprimer leur satisfaction, me redire leur filiale et sincère fidélité à l'Eglise en plein renouveau ainsi qu'à Don Bosco qui a parlé par la voix du récent Chapitre Général.

Que le Seigneur bénisse ces sentiments et ces résolutions que partagent certainement tous les membres de notre famille religieuse! La note commune à toutes ces lettres est la reconnaissance envers la Congrégation, Mère particulièrement sensible, qui donne à tous ses enfants la nourriture et le réconfort dont ils ont besoin, spécialement à l'époque où nous vivons.

C'est en effet notre grande préoccupation à nous, vos Supérieurs, de vous aider a être des Salésiens authentiques, tels que les exigent les temps présents.

Vous devez savoir que les Membres du Conseil Supérieur ont célébré eux aussi la «Journée de la Fidélité.» Le 24 janvier dernier, nous nous sommes rendus aux Becchi. Là nous avons passé plusieurs heures dans l'humble «Maison du songe», méditant et priant. Nous avons également renouvelé notre promesse de fidélité à Don Bosco e par ce geste nous entendions être les interprêtes de vous tous. Cette journée s'est terminée par une messe concélébrée par tous les Supérieurs Présents auxquels

s'était joint le vénéré Don Ziggiotti. Cette dernière cérémonie eut lieu dans la crypte du futur sanctuaire dédié à saint Jean Bosco.

Le B.S. italien de mars a donné une ample relation de ce que fut pour nous cette fervente journée.

3. NOTRE RESPONSABILITE DEVANT LES «ACTES DU CHAPITRE GENERAL.»

J'ai parlé plus haut des «Actes du Chapitre Général». Je pense qu'à l'heure où j'écris ces lignes, les premiers exemplai res, en sont arrivés partout. Sous peu vous recevrez également les diverses traductions.

A celui qui a en main le volume de ces Actes officiels, avec toute la matière dont ils traitent, vient comme naturellement un sentiment d'admiration et de reconnaissance. Et c'est ce sentiment que nombre d'entre vous ont tenu à m'exprimer par lettres. C'est en effet un riche cadeau, un don vraiment oppor tun que saint Jean Bosco a voulu faire à ses Fils à cette épo que d'évolution générale. Ainsi notre Congrégation a montré, à travers son organe le plus qualifié - le Chapitre Général - une sensibilité providentielle face aux exigences modernes, sensibilité digne de notre Père dont l'apostolat fut, de l'avis de tous, non seulement adapté à son temps mais encore largement en avance sur son siècle. Nous pouvons donc dire en toute sécurité que nous sommes sur l'authentique chemin de la tradition salésienne quand, au lieu d'insister sur certaines formules ou pratiques fatalement usées par le temps et l'evolution des situations sociologiques et psychologiques, nous en cherchons d'autres qui repondent mieux aux exigences modernes. Elles rendent ainsi plus efficace notre apotolat auprès des âmes, ce qui doit constituer le motif fondamental et le but constant de toute notre activité.

La Congrégation Salésienne - et avant elle l'Eglise - est comme une vigne ancienne. A un certain moment elle peut avoir quelques sarments desséchés. Le vigneron qui voudrait coûte que coûte conserver ces derniers compromettrait évidemment le rendement de son vignoble. Mais ce serait par ailleurs pure folie de sa part que d'arracher toutes les plantes et de mettre leurs racines au soleil sous prétexte qu'il y a quelques saments morts! Comme toujours c'est dans l'équilibre que se trouve la voie à suivre, la solution positive et constructive, cet équilibre qui s'est manifesté au cours de notre Chapitre Général comme d'ailleurs il s'était vu au Concile. Cette sage modération, loin de toute aveugle destruction du passé, sait voir avec courage ce qu'il convient de changer ou d'ajouter afin de maintenir toujours vigoureux et fécond l'arbre désormais séculaire de notre Congrégation.

Que tout salésien donc, en ce moment historique, dont beaucoup disent qu'il est décisif, montre un sens vrai de ses propres responsabilités ainsi qu'un équilibre intelligent qui soit pour lui comme un signe distinctif aussi bien aux yeux de l'Eglise qu'à ceux de la Congrégation. Que chacun de nous évite soigneusement de tomber dans deux extrêmes également condamnables et destructeurs: tout d'abord, vouloir innover coûte que coûte, se lancer en une course fébrile vers tout ce qui est nouveau et supprimer tout le passé uniquement parcequ'il est le passé! En second lieu attitude opposée serait celle du confrère désireux de conserver certaines choses qui, mises à l'éprauve du temps et de la réalité d'aujourd'hui, n'atteignent plus le but pour lequel, à une époque donnée, elles avaient été créées, et avec bonheur.

Il est facile de comprendre après cela l'immense responsabilité qui incombe à chacun de nous. Il n'est pas exagéré de dire que l'heureuse issue ou la neutralisation des «Actes du Chapitre Général» dépendent, toutes proportions gardées - comme d'ailleurs les «Décrets du Concile» - de l'attitude et du comportement de chaque salésien. Il me parait inutile de souligner que cette responsabilité augmente au fur et à mesure que croît l'autorité de chaque religieux.

APPROFONDIR LES «ACTES DU CHAPITRE GENERAL.»

Le Conseil Supérieur, pour sa part, persuadé que son pre mier devoir est d'exécuter et de faire exécuter les délibérations du Chapitre Général, s'est mis depuis longtemps au travail. Nous avons eu, à cet effet, des dizaines de réunions. Les Conseillers, chargés des groupes de Provinces, ont tenu partout les premières réunions Provinciales. Ils ont pris contact avec chacun des Provinciaux afin d'étudier avec eux comment realiser pratiquement les dispositions prises durant le Chapitre. Ils ont également commencé l'examen de certains problemes concernant les diverses Provinces Salésiennes ainsi que les mesures à pren dre en leur faveur. Ces Supérieurs reprendront bientôt leurs voyages, toujours dans le but de favoriser, conformément aux directives du Chapitre Général, des échanges de vue entre le Centre de la Congrégation et les Provinces du monde salésien, travail qui s'est révélé déjà particulièrement fructueux.

J'aime à croire, et j'ai pour cela beaucoup de raisons, que vous, chers Confrères et Fils, agissant avec un véritable sens salésien d'intelligence et de discernement, avez déjà commencé votre travail de collaborateurs tant du Concile que du Chapitre Général. Je pense aussi que vous vous êtes comportés en collaborateurs actifs, décidés et patients... Je dis: patients, car ce serait une illusion de croire que tout pourra se réaliser en quelques mois, voire en quelques années! Il faut toutefois commencer sans tarder; travailler avec des idées claires, un programme et des méthodes bien précis. Il importe même de faire chaque jour un pas en avant dans l'exécution de ce qui a été décidé. Les difficultés ne doivent pas nous arrêter, encore moins nous abattre! N'allons surtout pas trouver en ces dernières un prétexte à ne rien faire! Mais n'oublions pas que le temps est nécessaire pour mettre en pratique, puis voir se réaliser, certaines décisions... N'attendons pas, du jour au lendemain, des changements miraculeux!

Pour le moment, je vous invite à valoriser les «Actes du Chapitre Général». Ils doivent être connus en détail dans toutes nos communautés et par tous nos confrères, comme vous l'avez certainement déjà fait pour les Décrets Conciliaires. Qu'on lise donc les «Actes du Chapitre» en communauté, dans le lieu et aux moments jugés les plus opportuns pour les confrères. Il sera également très utile, je suis tenté d'écrire nécessaire... de faire des conférences afin d'illustrer plus spécialment les i-

dées qui ont été à la base des discussions et des deliberations. Il sera bien également d'étudier certains documents comme les structures de la Congrégation, la vie et la formation religieuses, la formation des jeunes. Toutefois je recommande d'une façon toute spéciale la lecture individuelle de ces documents, lecture lente, attentive et approfondie. Le volume contenant les décisions du «Chapitre Général» sera donné à chaque confrère. Ce ne sera pas une dépense négligeable! Mais nous assumeron volentiers cette charge pour que chaque confrère fasse vraiment de cet ouvrage comme sa nourriture. Le volume des «Actes du Chapitre» est destiné a être réellement entre vos mains ou sur votre table de travail! En aucun cas il ne doit être un document d'archives!

Seule une lecture ainsi faite vous permettra d'assimiler l'esprit contenu dans ces pages, de vous pénétrer des idées qui les animent et qui circulent a travers ses lignes comme le sang dans un corps humain... Ce sont justement les idées qui convain/quent, qui forment une mentalité et donnent des convictions! Sans elle cette action systématique, qui seule nous permettra de traduire dans les faits le plan idéal tracé par les membres du Chapitre Général deviendrait impossible. Même au Concile, devant le nombre et la variété des enseignements donnés, on a cru bon de formuler certaines directives générales qui résument l'ensemble de ses innovations. Et de celles-ci notre Chapitre Général s'est efforcé d'être l'interprête authentique et fidèle.

DE QUELQUES IDEES FONDAMENTALS.

Voici, à titre d'exemple, quelques-unes des idées qui forment comme la trame des «Actes» de notre Chapitre. Je me dispense de citer à nouveau les textes mais je vous invite à y réfléchir. Ce sont des idées-force qui, bien comprises et acceptées, donneront comme une vie nouvelle à notre mission tout en augmentant la confiance de nos confrères.

a) La personne du salésien. Dans son intégrité d'homme, de religieux, de prêtre et d'éducateur, le Salésien est le centre vers lequel convergent les attentions et les soins de la Congrégation, comme d'ailleurs l'exige l'Eglise du Concile (voir le décret «Aeternae Caritatis»). Cette attention particulière valorise le religieux sous tous ses aspects, conformément aux exigences d'aujourd'hui, bien différentes de celles d'hier! Voilà pourquoi le choix du Salésien doit être fait, à tous les degrés, avec sérieux, en parfaite connaissance et enfin avec un sens profond de responsabilité. Sa formation doit s'opérer donc en profondeur. Ainsi sa vocation pourra s'épanouir dans un climat de saine et courageuse ouverture d'esprit, condition aujourd'hui indispensable pour for mer un authentique Salésien.

b) L'autorité est un service. Un tel service doit se prêter gratuitement! Il ne peut être exercé, sous quelque forme que ce soit, par egoisme. Seule la préoccupation du bien commun doit faire agir celui qui la détient. Il doit être comme le prolon gement du Bon Pasteur! De même l'autorité ne doit pas être sy nonyme d'imposition de la volonté, ni imposition d'une obéis sance purement passive supprimant les initiatives, les responsabilités ou les ressources personnelles des sujets. Dans la vie religieuse il y a aussi place pour le dialogue! Ce dernier est même devenu nécessaire pour que notre mission soit efficace. Susciter et accepter les initiatives des confrères est le propre des bons Supérieurs. Proposer des initiatives et faire des suggestions au Supérieur est le signe d'une obéissance raisonnable et humaine. Confronter ensuite les diverses manières de voir est le meilleur moyen de collaborer efficacement dans une entreprise commune. La vie religieuse communautaire ainsi com prise offre vraiment une disponibilité et des moyens adaptés à un travail en équipe au service du Royaume de Dieu.

En résumé le Supérieur est-et doit être avant tout-un Père pour ses confrères, pour tous ses confrères - les fervents et les moins fervents - pour ceux qui sont âgés comme pour les tout jeunes. Chaque Supérieur reçoit d'abord pour mandat de servir ses confrères en toute charité patemelle. Ceux-ci devront donc être au premier plan de ses préoccupations non moins que de ses soins! L'autorité ainsi comprise arrive à transformer l'ensemble des confrères en une authentique famille d'adultes. Ces derniers se sentiront aimés et par la compris, valorisés voi re parfois corrigés mais à bon escient... Pour ces diverses rai

sons les Confrères doivent se considerer comme engagés à apporter allègrement un concour cordial et génereux à celui qui, avant d'être leur chef, est leur Père.

L'Eglise, comme la Congrégation, demande au Superieur non de construire de nouveaux locaux, non de rechercher de l'ar gent, non d'organiser des ensembles techniques ou scolaires, mais bien de s'occuper affectueusement de ses Confrères.

Le Supérieur idéal, pour l'Eglise comme pour la Congrégation, est celui qui, vivant dans la charité les problèmes de ses confrères, les aide à les résoudre au mieux de l'intérêt com mun, pour le bien de leur âme et la réalisation de leur vocation apostolique.

c) Responsabilité communautaire. Tous les membres de la communauté sont responsables de l'oeuvre d'éducation entreprise dans la Maison Salésienne, au patronage ou à la Paroisse. Tous les confrères doivent donc être régulièrement informés de la marche de ces diverses activités et invités à y participer se lon leurs capacités.

Celui qui a reçu mandat de gouverner une Maison, une Province ou la Congrégation, ne peut le faire, particulièrement aujourd'hui, avec la multitude et la complexité des problèmes qu'il doit affronter, en ignorant délibérément ceux que le Droit Canon, la Règle et aussi le bon sens, désignent pour l'aider.

Ils allègeront d'autant la lourde responsabilite des décisions qu'il doit prendre, décisions parfois extrêmement graves, aux conséquences humaines, économiques et pastorales irréparables!

Cette collaboration constitue une des principales initiatives prises par le Concile; et elle se retrouve continuellement dans l'esprit comme dans les délibérations du Chapitre Général. Voici par exemple comment s'expriment les Evêques d'Allemagne s'adressant à leurs prêtres: «Nous avons beaucoup à apprendre en ce qui concerne notre apostolat diocésain. Nous devons en outre beaucoup plus que nous ne l'avons fait jusqu'à présent, nous consulter, réfléchir ensemble, travailler en parfait accord!» Règle d'or pour nous, Salésiens.

d) L'oeuvre d'éducation salésienne aujourd'hui. L'oeuvre éducative du Salésien doit s'adapter aux exigences de la génération d'aujourd'hui. Par là seulement elle atteindra les buts qu'elle se propose.

A l'imitation de l'Eglise en Concile voyons dans quelle mesure chacune de nos oeuvres possède cette vitalité éducative et chrétiennement formatrice exigée par notre temps. Etu dions ensuite les moyens à prendre. Faisons-le avec courage et méthode, afin d'atteindre réellement les buts que nous a assignés jadis Don Bosco, buts que nous rappelle, comme jamais, l'Eglise d'aujourd'hui! C'est un travail essentiel qui comporte de grandes responsabilités pour l'avenir et la mission de notre Congrégation. Il requiert une étude approfondie et patiente, cou rageuse et intelligente, étude faite avec la collaboration de per sonnes qualifiées, afin que nous nous rendions compte de la réalité, même si elle nous déplait, afin aussi que nous voyions de la manière la plus claire l'emploi que nous devons faire de nos énergies au service de notre vocation salésienne dans l'Eglise du XX siecle. Le Chapitre Général a donné deux ans pour cette étude. Les buts concrets et les méthodes à employer pour une telle mise à jour doivent être exposés dans les conférences Provinciales afin qu'ils soient connus et appliqués dans les dif férents Provinces.

Ces idées et d'autres semblables, se retrouvent continuellement dans les «Actes du Chapitre Général». Elles affleurent pour ainsi dire à chaque page quand on les lit attentivement. Par voie de conséquence ces idées nous invitent à la réflexion puis à l'action...Et à cette action nous devons tous nous sentir con viés. Il est vrai que ce seront les Conférences Provinciales, et par là les divers Provinciaux, qui donneront peu à peu les instructions pratiques permettant de rendre effectives telles ou tel les dispositions capitulaires. Il convient même d'éviter en cette matière toute initiative intempestive ou arbitraire. Il n'en re ste pas moins que nous devons tous apporter notre concours per sonnel et généreux à ce travail d'adaptation - je dirais de rajeunissement - de notre vocation personnelle et communautaire qui constituent le but ultime de toutes les délibérations capitulaires. Il conviendra que les prédications de nos Retraites s'in spirent, autant que possible, du décret conciliaire « Perfectae Caritatis» qui concerne la rénovation de la vie religieuse. On rappellera également avec fruit le «De Institutione Sacerdotali» propos de la formation de prêtres. Enfin on n'aura garde d'oublier la riche documentation salésienne que constituent pour nous des documents comme «Notre vie religieuse aujourd'huis «L'apostolat auprès des jeunes» ainsi que «La formation des jeunes.» Documents precieux qui se trouvent dans le recueil de s Actes du Chapitre Général. Pour les retraites destinées aux Di recteurs, il sera utile de rappeler la partie des documents qui traitent «Des structures de la Congrégation» où il est question du Directeur, ainsi que les pages qui parlent de la «Direction spirituelle des Confrères.» Ce sera un moyen très efficace de faire passer dans la pratique les règles si sagement établies.

6. A PROPOS DE LA CONSTITUTION APOSTOLIQUE «POENITEMINI».

Encore un dernier mot... Ces jours-ci a été publiée la Constitution Apostolique «Poenitemi ni». C'est un document qui se rattache de toute évidence au Concile. Il a pour nous: baptisés, religieux et prêtres, éducateurs et pasteurs, une très grande importance. Paul VI, avec cette Constitution Apostolique, a voulu rappeler aux hommes, et nous sommes du nombre.. que la vie moderne les porte terriblement vers la jouissance et le désir effréné de bâtir une société basée uniquement sur la richesse. Le vrai remède à ce mal est la pénitence qui consiste principalement, comme le souligne le Saint Père, dans la mortifica tion intérieure, excellent moyen de progrès spirituel non seule ment pour chaque religieux mais pour toute la communauté. La pénitence n'est pas une fin en soi; elle a un caractère intérieur, religieux et enfin surnaturel. En faisant pénitence chaque baptisé est rendu participant en même temps que responsable de la victoire du Christ sur le monde, le mal et le péche.. Par là il participe aux souffrances du Christ comme un membre du corps ne fait qu'un avec la tête. Par la pénitence le baptisé se renouvelle non seulement individuellement et intérieurement, mais en core extérieurement et publiquement, pour son propre salut et pour le Règne de Dieu.

Il fait en sorte que le visage de l'Eglise n'apparaisse pas déformé dans ses membres indignes et qu'ainsi le règne de Dieu ne soit pas retardé.

Il faut reconnaître que parmi nous, certains, sans y prendre garde, se laissent envahir par cette mentalité, par cette civilisation dite moderne, dont l'idéal est le bien être exagéré, l'amour du plaisir, la recherche du plus facile, du moindre ef fort, du superflu, de la bonne chère, des spectacles mondains, des voyages de vacances... On en vient ainsi à avoir en horreur le renoncement, le sacrifice, l'austérité. Tout cela, il faut le reconnaître, porte à une sorte d'appauvrissement de la vie religieuse, crée un déséquilibre et des inégalités dangereuses dans la Congrégation-elle-même. Ces déviations provoquent également des réactions tout autres qu'édifiantes chez les laics.! L'esprit moderne est exigeant et très sensible devant les incohérences ou les contradictions dans la manière de se comporter de tel homme Consacré. Et cela a de tristes incidences sur notre vocation et notre mission!

Pendant que j'écris ces lignes, je reçois une lettre en provenance d'audelà du «rideau de fer.» J'y lis ces paroles qui ne manquent pas d'à propos ici: Après avoir parlé de la vie difficile et du manque absolu de commodités, mon correspondant poursuit: «Pour les religieux, c'est une heure de réflexion...

Un renouveau spirituel était absolument nécessaire. Dans l'aisance on oublie les véritables buts de la vie religieuse!» En lisant ces lignes, les paroles de notre Père Don Bosco revien nent comme spontanéament à la mémoire:» Lorsque commencera parmi nous la recherche des aises et des commodités, notre Société aura fait son temps! » Lettre-testament. 1884. XVII, 272.

Je vous invite donc tous à approfondir les grandes et fécondes idées qui animent la Constitution «Poenitemini». Appliquez-les à vous-mêmes, à votre vie de consacrés, de pasteurs et d'éducateurs! Quelle richesse vous découvrirez dans ces réalités! Leur connaissance doit faire naître en chacun de vous des sentiments et des résolutions qui vous porteront à une réelle ré

novation personnelle, unie à une volonté de généreux renonce ments et à une charité active, expression authentique d'une pénitence vraie.

L'appel du Saint-Père en faveur de tant de frères qui ont faim, est une belle invitation à nous préparer aux fêtes pascales par une charité à base de sacrifices. Je vous prie, à ce propos, de ne pas oublier l'invitation personnelle que j'avais join te à celle du Pape en faveur des affamés de l'Inde.

Dès à présent - j'écris ces lignes le 19 mars...je souhaite à chacun de vous, surtout à ceux qui sont le plus éprouvés ou restreints dans leur liberté, que les prochaines fêtes pascales apportent une joie très pure et la paix sereine du Christ-Ressu scité, dans vos âmes et dans toutes vos communautés.

Je vous serais reconnaissant si vous vouliez vous souve nir aussi de moi dans vos prières.

Votre très affectionné en N.S.

LOUIS RICCERI, prêtre Recteur Majeur